



Un transport est mis en place chaque jour, dans chaque commune de la CCV en autocar et en mini bus, retrouvez les horaires de passage sur le site de la communauté de Communes : www.cc-vimeu.fr et sur notre page Facebook.

Le port du masque est obligatoire dans les transports. La CCV ne fournit pas les masques et se donne le droit de refuser l'accès en cas de non respect.

La caisse d'allocation familiale de la Somme finance la CCV pour le transport des jeunes sur le lieu d'accueil.

Souhaitez-vous que votre enfant bénéficie de la navette:

- Oui
- Non

Les jeunes sont accueillis dans l'un des 2 gymnases en fonction de la commune de résidence :

Accueil Gymnase de Friville : car n°1 ; Ochancourt, Nibas, Bourseville, Tully, Béthencourt sur mer, Méneslies, Yzengremer et Woincourt.

Accueil Gymnase de Feuquières en Vimeu : car n°2 ; Fressenneville, Valines, Chépy, Acheux en Vimeu, Tours en Vimeu, Courcelles et Aigneville.

En minibus pour les communes les plus éloignées : Miannay, Limercourt...

Fait à

Le

Signature du responsable légal

Pour plus d'informations sur les activités proposées :

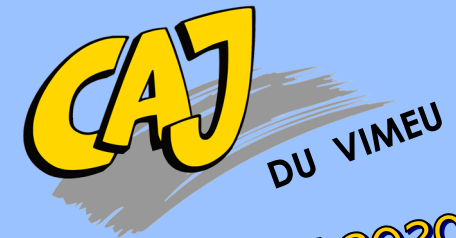
Vous pouvez contacter les responsables du
Sandrine Têtu) 06.30.52.51.46
Christophe Haussoulier 06.3.52.51.55
ou écrire à caj@cc-vimeu.fr



CAJ du Vimeu



caj.cc-vimeu.fr

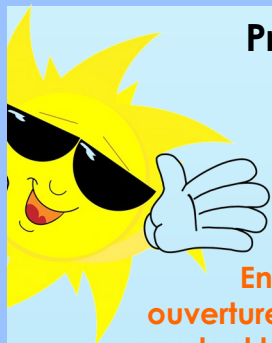


ETE 2020
Programme de l'accueil
Sans Hébergement



CENTRE ANIMATION JEUNESSE DU VIMEU
170 Bis Rue du Général Leclerc
80130 Friville-Escarbotin
Tel : 03.22.30.68.87 caj@cc-vimeu.fr

Programme du 6 au 31 juillet 2020



En raison de la crise sanitaire ouverture de 13h30 à 17h30 comme pendant les petites vacances.

Deux pôles d'accueil

Gymnase du Collège à Friville-Escarbotin
Gymnase du Collège de Feuquières en Vimeu.

- Les jeunes sont accueillis dans les gymnases en fonction du transport comme indiqué en recto. Si un jeune souhaite être accueilli dans un autre gymnase, il devra s'y rendre par ses propres moyens, sous réserve des places disponibles avec l'accord de la direction.
- Les jeunes apportent leur propre masque. **La CCV ne fournit pas les masques.** Le jeune se verra refuser l'accès s'il ne porte pas de masque. Dans les locaux le port du masque est obligatoire pour les jeunes et l'équipe d'animation. Il ne l'est pas pour les activités sportives à l'extérieur.
- L'accueil s'effectuera par groupe de 11 jeunes max (55 jeunes max par gymnase)
- Des activités manuelles, artistiques, culinaires... seront proposées dans les gymnases et des activités sportives à l'extérieur.
- Pour le moment les sorties extérieures en car ne sont pas autorisées.
- L'équipe d'animation mettra en place le protocole sanitaire et les gestes barrières. Le protocole sera exposé aux jeunes à leur arrivée et affiché dans le gymnase.

Tarifs à la semaine

	CCV	CCV MSA ou autre CAF	Hors CCV	Hors CCV MSA ou autres CAF	Hors CCV CAF80
PLEIN QF > 1501 €	12,80 €	12,80 €	25,60 €	25,60 €	25,60 €
901 € ≤ QF ≤ 1500 €	12,30 €	12,30 €	24,60 €	24,60 €	24,60 €
651 € ≤ QF ≤ 900 €	4,55 €	12,05 €	16,60 €	24,10 €	9,10 €
526 € ≤ QF ≤ 650 €	4,30 €	11,80 €	16,10 €	23,60 €	8,60 €
0 € ≤ QF ≤ 525 €	3,80 €	11,30 €	15,10 €	22,60 €	7,60 €

La Caisse d'allocation familiale de la Somme apporte son soutien financier au fonctionnement de la CCV.



Le CAJ accueille tous les jeunes qui ont 13 ans dans l'année et qui résident dans l'une des 25 communes de la CCV :

Acheux en Vimeu, Aigneville, Béhen, Béthencourt-sur-Mer, Bourseville, Cahon-Gouy, Chépy, Ercourt, Feuquières-en-Vimeu, Fressenneville, Friville-Escarbotin, Grébault-Mesnil, Huchenneville, Méneslies, Miannay, Moyenneville, Nibas, Ochancourt, Quesnoy le Montant, Tœufles, Tours en Vimeu, Tully, Valines, Woincourt et Yzengremer.

Les jeunes des communes extérieures sont acceptés sous réserve des places disponibles et avec un tarif particulier.

Demande d'inscription au CAJ sans hébergement

Nom du Jeune :

Prénom :

Date de naissance :

(il faut avoir 13 ans dans l'année 2020 jusqu'à l'anniversaire des 18 ans)

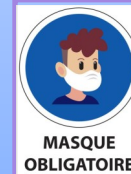
Responsable légal :

Nom et adresse complète :

Tél :

* la famille (ou un des deux parents) habite une des 25 communes de la CCV (joindre une photocopie du livret de famille et un justificatif de domicile).

*la famille habite une commune non adhérente à la CCV (c'est possible sous réserve des places disponibles avec un tarif adapté).



MASQUE OBLIGATOIRE

Période d'inscription
(cochez la ou les cases de votre choix)

Période d'inscription

- Du 6 au 10 juillet
- Du 13 au 17 juillet
- Du 20 au 24 juillet
- Du 27 au 31 juillet

Inscription obligatoire dès maintenant et jusqu'au 30 juin 2020

